

# SOMME | VESLE



2  
0  
2  
0

Bulletin Municipal n°51

---

## SOMMAIRE

---

Page 3 : Le mot du Maire

Page 4 : Présentation du nouveau conseil municipal

Page 5 : Etat civil et nouveaux habitants

Page 6 : Comptes-rendus des conseils municipaux

Page 17 : Recensement militaire

Page 18 : Animations du comité des fêtes et de la mairie

Page 22 : Aménagement du territoire

Page 23 : Remise des bons cadeaux aux futurs 6èmes

Page 24 : Musée « la Bertaugé »

Page 26 : Récit historique « Terrain d'aviation 1915 1916 » par M. André Rouvier

Page 32 : Lycée

Page 34 : Pourquoi une nouvelle salle polyvalente ?

Page 35 : Projet de sécurisation de la commune

Page 36 : Baguette Box

Page 37 : Numéros utiles

Page 38 : Informations utiles

Page 39 : Ordures ménagères

Page 40 : Poème de Jean-Louis Pierre

# A CORPS D'ÂME

*Beauté & Bien-être*

*Votre peau est unique, prenez soin de vous  
dans une ambiance idyllique*

*Soins du visage*

*Soins du corps*

*Maquillage*

*Soin des mains et des pieds*

*Épilations*

*Teinture des cils et sourcils*

09 83 09 09 64  
12 rue Dierdorf  
Courtisols

Rejoignez-nous sur  
 et [www.acorpsdame.fr](http://www.acorpsdame.fr)

---

## MOT DU MAIRE

---

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec un très grand honneur que j'ouvre ce 51ème bulletin municipal.

Je tenais tout abord à remercier Monsieur Jean-Claude Mandin pour ses nombreuses années passées en tant que conseiller puis Maire de Somme-Vesle. Grâce à son dévouement et son implication le nouveau conseil municipal débute sur des bases solides.

Après huit années au sein du conseil municipal j'ai souhaité m'investir davantage pour notre commune. J'ai accepté la place de Maire le 26 mai dernier après des élections mouvementées suite à la crise sanitaire.

Une nouvelle équipe m'accompagne, motivée, porteuse de nombreux projets.

Malheureusement la situation actuelle ne nous permet pas de nous réunir et de nous présenter lors des traditionnels vœux de fin d'année. Ainsi vous trouverez sur ce bulletin une présentation de la nouvelle équipe municipale et le détail des projets sur notre commune ainsi que les évènements qui se sont déroulés en 2020.

Nous évoquerons notamment le projet de création d'une salle polyvalente, la sécurisation de la rue haute, la requalification de la rue Octave Lallement, l'arrivée de la fibre, le partenariat avec "Baguette Box" mais aussi le Lycée Agricole et le musée de La Bertaube avec qui nous voulons construire des projets communs afin de réunir nos compétences et faire valoir notre territoire.

Enfin, la priorité pour les membres du conseil et moi-même est tout d'abord de faire de notre village un endroit rassurant où il fait bon vivre. Vous constaterez des changements au fur et à mesure des six prochaines années. Ceux-ci sont réfléchis et restent dans la continuité des projets précédents.

L'année 2020 fût éprouvante pour chacun d'entre nous. Nous espérons que l'année 2021 sera meilleure.

Le conseil et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2021 et surtout prenez soin de vous.

Le Maire,

Freddy Mellet

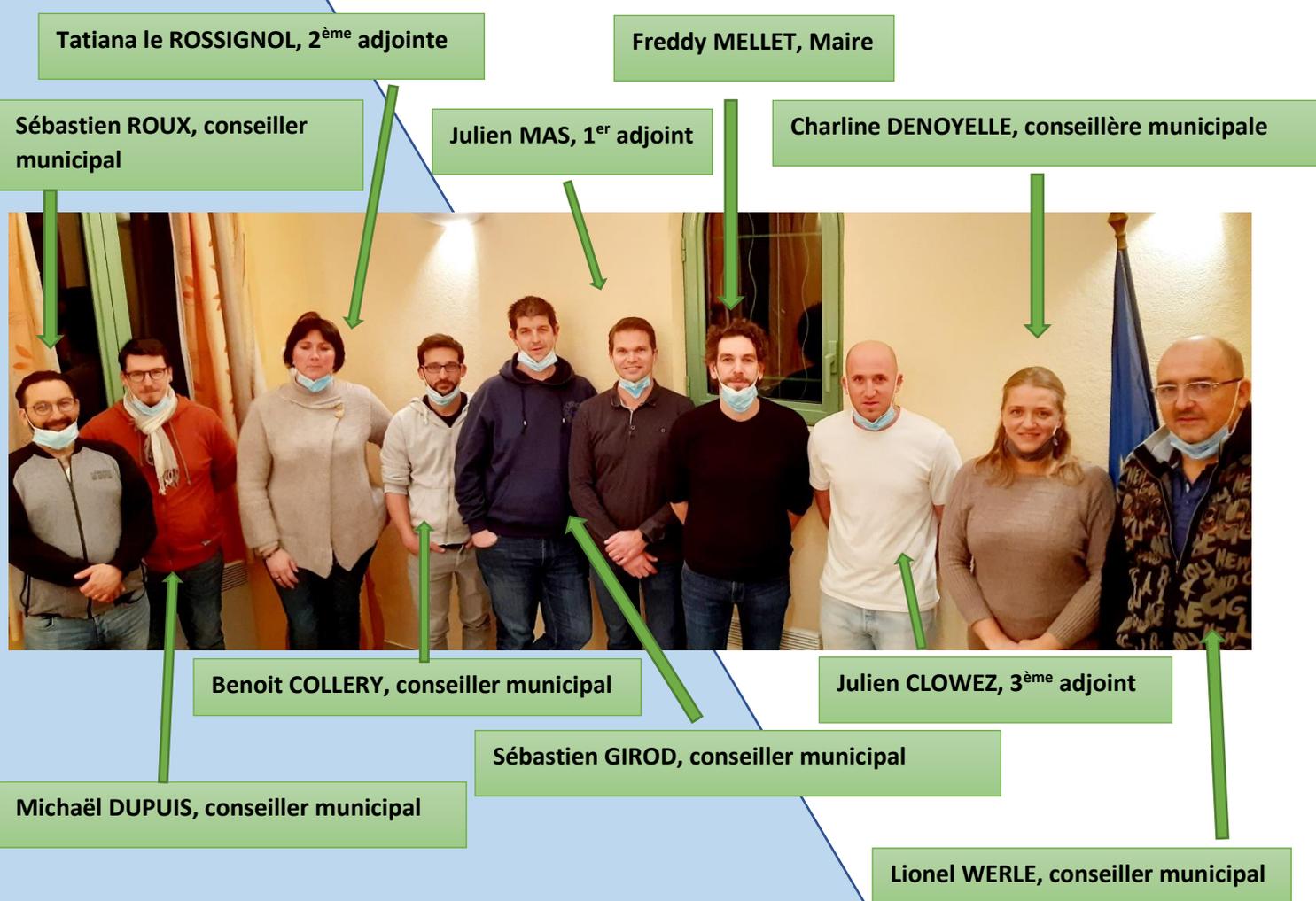
## CONSEIL MUNICIPAL 2020

Voici l'équipe du conseil municipal que vous avez élue le 15 mars dernier. C'est avec joie que Julien CLOWEZ, Julien MAS, Freddy MELLET, Tatiana le ROSSIGNOL et Lionel WERLE, conseillers sortants ont accueilli Benoit COLLERY, Charline DENOYELLE, Michaël DUPUIS, Sébastien GIROD, Sébastien ROUX et Pierre VIGNERON, nouveaux conseillers.

A l'issue du premier confinement, les conseillers ont pu élire le Maire et les trois adjoints le 26 mai, respectivement Freddy MELLET, Julien MAS, Tatiana le ROSSIGNOL et Julien CLOWEZ.

Suite à la démission de M. Pierre Vigneron, l'équipe se retrouve réduite à 10.

Venus d'horizons divers, l'hétérogénéité est présente au sein des membres du nouveau conseil municipal. Néanmoins la cohésion et l'harmonie ont prédominé lors des premières réunions du conseil municipal.



### PROCHAINES ELECTIONS !

En 2021 devraient avoir lieu les élections départementales et régionales durant lesquelles vous allez élire les conseillers départementaux pour la première et les conseillers régionaux pour la seconde.

Initialement prévue en mars 2021, les élections pourraient être décalées en juin 2021. Mais rien d'officiel pour l'instant. Nous vous tiendrons bien évidemment informés dès que nous aurons connaissance de la date officielle.



## ETAT CIVIL

### Naissances :

- ♥ Agathe CURY le 28 décembre 2019
- ♥ Serena ROGER le 27 janvier 2020
- ♥ Eva ROUTIER GONÇALVES le 28 février 2020
- ♥ Loan DEKINT le 25 septembre 2020
- ♥ Ayden GUEGAN le 5 novembre 2020
- ♥ Zayd ABDELAZIZ le 5 novembre 2020
- ♥ Adèle FAYOT le 02 janvier 2021 (1<sup>er</sup> bébé de l'année 2021 à la maternité de Chalons en Champagne !)



Mariage : aucun

Pacs : aucun

Baptême républicain : aucun

### Décès :

- M. Michel COLLERY le 13 février 2020
- M. Robert LALLEMANT le 21 février 2020
- M. Guy PERARDEL le 23 décembre 2020

Et pour hommage, une personne ayant ses origines à Somme-Vesle :

- M. Patrick AESCHBACH le 18 juillet 2020

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- M. SCOTTE Brian et Mme MARTIN Annette, 25 rue Haute
- M. CYS Alexandre et Mme CHAUFER Laurene, 2 rue Haute
- M. GUEGAN Rémi et Mme CAPDEVIELLE Tiphaine, 16 rue Octave Lallement
- M. SAVOYANT Jason et Mme BOUSIQUIER Sophie, 30 rue de Vesle
- M. DEGOMBERT Yann et Mme CHATEAU Solène, 6 rue des fossés



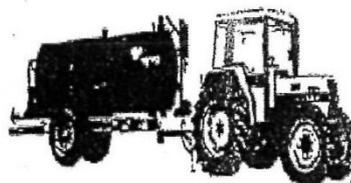
Peut-être que d'autres personnes sont arrivées en 2020, mais ne s'étant pas présentées en Mairie, elles n'ont pu être identifiées.

Nous leur présentons nos excuses et les prions de venir se faire connaître en mairie pendant les heures de permanences.

Vidange de fosses :

- Septiques
- Puisards
- puits

7 jours sur 7



Appelez  
Chez M.MACQUART

14, rue du pavillon  
51460 Somme-Vesle

Téléphone:03.26.66.60.51  
Portable:06.12.94.21.21

---

## COMPTE-RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

---

### Séance du 17 décembre 2019

➤ **Décision modificative**

Afin de payer les 8 300 euros demandés par le SIEM dans le cadre de la délibération n° 2016 07 004, il nous faut effectuer une DM telle que :

Crédit à ouvrir : Article 204172 + 7500€ Crédit à réduire : article 21568 – 7 500€

➤ **Nomination et rémunération de l'agent recenseur**

Le conseil accepte la nomination de Mme Charline Denoyelle en tant qu'agent recenseur de la commune lors du recensement de la population en 2020. Le conseil fixe sa rémunération sur la base du SMIC pour 65 heures.

➤ **Participation au repas de fin d'année**

Le conseil accepte les chèques et les espèces du repas de fin d'année des conseillers.

➤ **Location des bois communaux à la Société de Chasse**

La commune accepte le chèque de 36.16 euros correspondant à la location de bois communaux à la Société de chasse pour l'année 2019.

Le conseil décide d'offrir la gratuité de la location des bois à la Société de Chasse pour les années à venir.

➤ **Modification de la délibération n°2015 08 005**

Le conseil décide d'enrichir l'article 3 de la délibération n°2015 08 005 portant création d'une régie de recette en y ajoutant l'encaissement des chèques et espèces des différents repas que la commune pourrait organiser.

➤ **Projets pour 2020**

Etude pour la voirie Rue Octave Lallement

Etude sur des ralentisseurs Rue Haute

Etude projet de la future salle polyvalente

Continuité d'enfouissement des réseaux

Etude sur l'évacuation des eaux pluviales Rue du Pavillon

➤ **Pêche**

Le conseil autorise la Société de Pêche à nettoyer la Vesle et son affluent

➤ **Fête patronale**

Le conseil accepte la demande d'emplacement des forains (M. Venturini) pour l'année prochaine (19 et 20 septembre 2020).

### Séance du 21 janvier 2020

➤ **AMORTISSEMENT**

Le conseil décide d'amortir les travaux du SIEM d'un montant de 51 204.46 € sur 15 ans à partir de 2020. Cette délibération remplace celle du 26 mars 2019.

➤ **SALLE COMMUNALE**

Modification du règlement de la salle communale : « 6/ Lors d'une location à la journée, la remise des clefs s'effectuera à 19h30 au plus tard. »

➤ **Modification de la délibération n°2019-03-010**

Le conseil décide de modifier le « supplément ordures ménagères » en « utilisation du bac d'ordures ménagères : 3€ »

➤ **REQUÊTE**

Par courrier recommandé du 23/12/2019, la commune de Somme-Vesle a eu communication d'une requête présentée par Mme Christelle Frapart, M. Daniel Henry et M. Denis Joppé demandant le retrait de l'arrêté portant interdiction de circulation aux véhicules de 3.5t ainsi qu'interdiction de stationnement dans la Ruelle de la basse-cour et sollicitant le versement d'indemnités à hauteur de 10 000 euros chacun.

Le conseil autorise le Maire à représenter la commune en justice et à signer tout document se rapportant à cette affaire. Le conseil mandate le cabinet LEX PUBLICA pour représenter la commune.

**Séance du 25 février 2020**

➤ **REPLACEMENT DU FOUR DE LA SALLE COMMUNALE**

Suite aux trois devis, le conseil décide de retenir le four présenté par Gafic au prix de 1690€HT ou le four présenté par Restaupro à 1802.03€HT.

➤ **Approbation du compte de gestion et vote du compte administratif :**

Après présentation des chiffres, le compte de gestion 2019 et le compte administratif 2019 sont adoptés à l'unanimité des présents, le maire étant sorti pour le vote de ce dernier.

➤ **Affectation du résultat**

Le conseil vote également l'affectation des résultats 2019.

➤ **SDIS**

Un courrier sera envoyé au SDIS suite à la modification du règlement opérationnel des pompiers. En effet nous sommes désormais rattachés à la Commune de Dampierre le Château ce qui retarde l'arrivée des pompiers à Somme-Vesle.



**CAROLE TAXI**

TOUTES DISTANCES - AÉROPORT - GARE  
TRANSPORT DE MALADE ASSIS  
TOUS SECTEURS SUR APPEL

**06 21 02 28 19**



Commune de stationnement : **Courtisols**

➤ **ELECTION DU MAIRE**

Avec onze voix pour et à bulletin secret, M. Freddy MELLET a été élu maire de Somme-Vesle

➤ **CHOIX DU NOMBRE D'ADJOINT**

Le nombre d'adjoint ne peut pas dépasser 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, à savoir trois. Sur proposition de M. le Maire et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide la création de trois postes d'adjoints

➤ **ELECTIONS DES ADJOINTS**

Avec onze voix pour et à bulletin secret, M. Julien MAS a été élu premier adjoint.

Avec onze voix pour et à bulletin secret, Mme Tatiana le ROSSIGNOL a été élue deuxième adjointe.

Avec dix voix pour, un vote blanc et à bulletin secret, M. Julien CLOWEZ a été élu troisième adjoint.

➤ **COMMISSIONS**

Le nouveau conseil est informé des différentes commissions présentes dans la commune : patrimoine/voirie/éclairage public, finances, bulletin municipal/communication, fleurissement/embellissement, scolaire, aide sociale.



**Boutique de Fleurs**

**MARIAGE - DEUIL - ANNIVERSAIRE -**

**TOUTES CÉRÉMONIES**



*mais aussi*

**Epicerie Fine et Décoration**

**OUVERT TOUS LES JOURS**

**Livraison sur tout le secteur de Courtisols**

**ROUTE NATIONALE – 51460 COURTISOLS** 

**03.26.21.46.95 – 06.19.13.48.65 – fleursetdlys@gmail.com**

## Séance du 09 juin 2020

### ➤ Indemnités des élus

Le conseil fixe à 100% l'indemnité du maire à 9 voix pour et 1 abstention selon le barème d'une population totale au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de 673 habitants (année de renouvellement général) de 500 à 999 habitants, soit une somme mensuelle de 1 567.43€ brut.

Le conseil fixe à 100% les indemnités des trois adjoints à 9 voix pour et 1 abstention (pour chacun des trois votes) selon le même barème, soit une somme mensuelle de 416.17€ brut pour chacun des trois adjoints.

### ➤ Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

Le conseil a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts et de les maintenir comme suit :

	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUIT ATTENDU
Foncier bâti	170 700	9.89	16 882€
Foncier non bâti	134 500	5.20	6 994€
CFE (cotisation foncière des entreprises)	10 700	7.68	822€
		<b>TOTAL</b>	<b>24 698 €</b>

### ➤ Commissions et délégations

Commission patrimoine/voirie/éclairage public :

Freddy Mellet, Julien Clowez, Benoit Collery, Lionel Werle, Charline Denoyelle, Sébastien Girod, Sébastien Roux, Tatiana le Rossignol, Julien Mas

Commission finance :

Freddy Mellet, Julien Mas, Lionel Werle, Sébastien Roux, Michaël Dupuis, Tatiana le Rossignol

Commission bulletin municipal/communication :

Freddy Mellet, Benoit Collery, Sébastien Girod, Julie Gobillard

Commission fleurissement/embellissement :

Julien Clowez, Aurélie Alcésilas, Cécile Haussmann, Florence Pérardel, Jean-Claude Mandin, Amélie Mellet, Julie Gobillard, Julien Mas, Fabienne Werle

Commission scolaire : Michaël Dupuis, Charline Denoyelle

Commission aide sociale : Julien Clowez, Benoit Collery

Représentant à la Marpa : Freddy Mellet

Comité consultatif pompier : Titulaire : Julien Clowez      Suppléant : Freddy Mellet

SIEM : Titulaire : Julien Mas      Suppléant : Sébastien Roux

Conseil d'école La Fontaine : Titulaire : Michaël Dupuis      Suppléant : Charline Denoyelle

Conseil d'école Saint Marie : Titulaire : Julien Clowez

Conseil d'administration lycée et conseil intérieur lycée :

Titulaire : Freddy Mellet      Suppléant : Julien Mas

Conseil d'exploitation du lycée : Titulaire : Benoit Collery

Délégation au maire :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés d'un montant inférieur à 1500 €, ainsi que toute décision concernant les avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre afférentes à ceux-ci.
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
- Accepter les dons et legs, qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges.
- Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des notaires et experts

➤ **Choix du locataire du presbytère**

Le conseil a décidé de retenir le dossier de Mme Catherine Foscal avec 10 voix pour.

➤ **Devis travaux du presbytère**

Suite aux trois devis proposés, le conseil décide de retenir l'Entreprise Bailleux avec 9 voix pour et 1 abstention pour un montant de 7541.14€HT.

➤ **Questions diverses**

Vitesse excessive aux entrées de la commune : une étude est en cours avec l'appui du département.

Ajouter un panneau « rue basse » au début de la rue.

Local jeune va être prêté au comité des fêtes

Les corbeaux sont trop bruyants, que faire ? Contacter les propriétaires

« Entreprise Générale du Bâtiment »

**SARL BOYS GOBILLARD**

**29 Rue Saint Julien  
51460 Courtisols**



Port : 06.84.67.04.31

Tel: 09.77.59.28.60

Fax: 03.26.67.07.12

Contact: [boys-gobillard@wanadoo.fr](mailto:boys-gobillard@wanadoo.fr)

Site: [boys.gobillard.free.fr](http://boys.gobillard.free.fr)

## Séance du 23 juin 2020

### ➤ Budget primitif 2020

Après présentation du budget primitif par le Maire, Freddy MELLET, le conseil vote à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2020 qui s'équilibre à la somme de 267 057.00€ en section de fonctionnement et 224 449.79€ en section d'investissement.

### ➤ Vote des subventions 2020

Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

Association chalonnaise de protection des animaux : 100€

Association sportive ESTAN : 80€

Basket Courtisols : 70€

La truite : 30€

La Bertauge : 160€

AGM les Charmilles : 214€

Le souvenir français : 50€

EMIM (école de musique) : 20€

Total : 2 094€

Iris Girod : 200€

Comité des fêtes : 1 000€

Familles rurales (centre de loisir) : 70€

Familles rurales (camp Lac du Der Emilie Charbonnel) : 30€

Argonne football club : 10€

Société de chasse : 30€

La volontaire : 30€



**LE NID  
DOUILLET**  
L'HÔTEL BIEN-ÊTRE  
DE VOTRE CHAT



SIRET 88161686600011 - ACACED 2018 ET 2019

**1 4 0 M<sup>2</sup>  
D'ESPACE  
SÉCURISÉ  
ET DE LIBERTÉ**



ÉTUDIÉ ET CONÇU POUR LES  
BESOINS DU CHAT



03 51 37 99 12  
**HOTELFELIN.FR**  
51460 L'ÉPINE - MARNE



**PERSONNEL QUALIFIÉ  
ET DIPLÔMÉ  
PRÉSENT 7J/7**

## Séance du 16 juillet 2020

### ➤ DEVIS DEMOUSSAGE

Suite aux trois devis présentés, l'Entreprise Taurel Toiture a été retenue pour démoasser la mairie et ses annexes ainsi que le presbytère et le garage pour un montant de 3 633.90€.

### ➤ DEVIS LOGICIEL MARCHÉ PUBLIC

Suite au devis de notre prestataire JVS concernant l'ajout de l'application « Marché public », le conseil approuve le devis d'un montant de 1 475€HT pour l'installation du logiciel ainsi que 5 marchés publics par an.

### ➤ DOSSIER RALENTISSEUR

Suite aux nombreux échanges concernant ce dossier, il fera l'objet d'une réunion spéciale menée par la commission voirie.

### ➤ DOSSIER SALLE POLYVALENTE

Le dossier concernant la salle polyvalente va être poursuivi par le nouveau conseil municipal.

### ➤ DEFIBRILLATEUR

Le boîtier du défibrillateur va être remplacé. De plus une question est soulevée : y-a-t-il une carte mémoire à l'intérieur du défibrillateur ? La question sera posée lors du remplacement du caisson.

### ➤ SIGNALETIQUE

De nouveaux panneaux vont être installés ou remplacés : panneaux « Rock'n'roll Village » aux trois entrées de la commune, un panneau « rue basse » en début de rue, un panneau « rond-point » à l'entrée côté Poix, un panneau « interdit aux engins à moteur » aux entrées du bois côté « Arcis » ainsi qu'un panneau « ceci n'est pas une déchetterie ».

De plus le panier de basket va être remplacé et des poubelles et des cendriers vont être installés à la mairie, au square, à l'arrêt de bus.

### ➤ TROUSSE A PHARMACIE

La mairie a besoin d'une trousse à pharmacie transportable.

### ➤ ECLAIRAGE PUBLIC

Suite au tableau comparatif sur l'évolution du tarif de l'éclairage public depuis 2018, nous constatons une baisse importante du tarif de l'éclairage public lors du premier trimestre 2020 grâce aux remplacements par lampes obsolètes par des leds.

De plus Enedis recherche toujours l'origine des microcoupures. Nous les appelons à chaque coupure.

### ➤ QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux du presbytère avancent bien. L'entrée de la locataire est prévue le 30 juillet.
- Pas de location de la salle communale en août. Un point sera fait pour une éventuelle reprise des locations en septembre.

## Séance du 15 septembre 2020

### ➤ COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Après plusieurs appels, voici la liste des personnes qui sont d'accord pour être sur la liste. Nous allons donc présenter à la DDFIP une liste incomplète.

Sophie Thiébaud  
Laurent Fournet  
Marie-France  
Joppé

Lionel Arnould  
Alain Janin  
Jean-Jacques  
Voisin

Evelyne Toulon  
Olivier Gobillard  
Michel Ducrot  
André Rouvier

Thierry Lallement  
Florence Pérardel

### ➤ COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

La commission de contrôle a 2 missions : s'assurer de la régularité des listes électorales et statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) déposés par les électeurs à l'encontre

des décisions prises par le maire. Elle se réunit au moins une fois par an ou avant chaque scrutin (entre le 24<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> jour précédant le scrutin).

Elle sera composée des 3 membres suivants :

- Un délégué de l'administration : Jean-Jacques VOISIN
- Un délégué du TGI : Lionel ARNOULD
- Un conseiller : Lionel WERLE

➤ **GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE AVEC LE SIEM**

Le conseil, à l'unanimité des membres présents, donne son accord pour le groupement d'achat d'énergie avec le SIEM.

➤ **TERRAIN EN FACE DE LA MAIRIE**

La commune serait intéressée pour acheter une partie du terrain en face de la mairie.

➤ **PROJET SALLE DES FÊTES**

Le choix concernant la Mission de Coordonnateur en matière de Sécurité et de Prévention de la Santé et le Contrôleur Technique de Construction est reporté au prochain conseil.

➤ **CHOIX SUR L'ENTREPRISE D'ETUDE DE SOL ASSAINISSEMENT DANS LE CADRE DU PROJET D'UNE SALLE POLYVALENTE**

Suite aux trois devis, le conseil a choisi de retenir l'entreprise Hydrolia pour un montant de 350€HT.

➤ **COMPTE-RENDU DE L'ARCHITECTE**

Un point a été fait suite à la venue de l'architecte le jeudi 03 septembre. Le projet suit son cours.

➤ **NETTOYAGE DES EAUX PLUVIALES**

Une demande a été envoyée à la CCMC afin de trouver la carte des réseaux d'eau. A la suite de cela, nous pourrions demander des devis pour faire le curage.

➤ **NETTOYAGE DES CANIVEAUX**

Nous allons demander le véhicule qui nettoie les caniveaux à Courtisols pour un passage dans le mois d'octobre.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Nous allons recontacter la société Taurel qui avait été retenue pour assurer le démoussage des toitures de la mairie et du presbytère.

**Séance du 20 octobre 2020**

➤ **RIFSEEP**

Ou régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Il se divise en 2 parts : l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) et le CIA (complément indemnitaire annuel)

Le conseil a décidé d'augmenter la part IFSE de chaque agent de 3%.

Le conseil a décidé de mettre en place le CIA et a élaboré un projet de délibération qui sera soumis au Comité technique du Centre de Gestion de la Marne au mois de novembre.

➤ **PRIME COVID**

Le conseil a décidé, à l'unanimité des membres présents, de donner une prime COVID de 200€ à la secrétaire de mairie.

➤ **SALLE POLYVALENTE**

Concernant l'étude des sols, suite aux trois devis présentés, le conseil a décidé de retenir l'offre de l'entreprise Fondasol pour un montant de 2 000€HT.

Concernant la mission SPS (Sécurité et Prévention de la Santé), suite aux six devis présentés, le conseil a décidé de retenir l'offre de l'entreprise APAVE pour un montant de 1 995€HT.

Concernant la mission CTC (Contrôleur Technique de Construction), suite aux cinq devis présentés, le conseil a décidé de retenir l'offre de l'entreprise QUALICONSULT pour un montant de 4 200€HT/

➤ **DEVIS PORTE COULISSANTE LOGEMENT MAIRIE**

Suite aux trois devis présentés, le conseil, avec 9 voix pour et 1 abstention, a décidé de retenir le devis de l'entreprise FMB d'un montant de 2 280€HT.



dépenses de formation constituent une dépense obligatoire. Le conseil a décidé, à l'unanimité, d'accorder 2% du montant total des indemnités de fonctions susceptibles d'être allouées, à savoir 675.82€ par an.

Il nous faut inscrire les crédits au budget 2020 : Crédit à ouvrir : c/6535 + 675.82€      Crédit à réduire : c/022 – 675.82€

➤ **RUE OCTAVE LALLEMENT**

Le conseil, à l'unanimité, approuve le devis de M. Arrouart Damien d'un montant de 1800€TTC dans le cadre de la requalification de la Rue Octave Lallement.

➤ **RALENTISSEMENT**

Suite aux comptages réalisés sans et avec les écluses, nous notons une baisse de la vitesse Rue Haute. Le projet n'est pas encore fini. Des points restent à améliorer. Un nouveau rdv sera pris avec la personne en charge de l'observatoire de la sécurité routière.

Vous pouvez consulter les résultats des comptages sur le tableau d'affichage.

➤ **INFORMATIONS DIVERSES**

Une médaille sera décernée aux élus sortants : M. Jean-Claude Mandin, Mme Florence Perardel et M. Thierry Lallement.

*Les jardins de*  
**VINCENT**

- Entretien de votre espace vert tout au long de l'année
- Création, plantation, engazonnement, arrosage automatique
- Réagencement de votre écrin de verdure
- Conseils personnalisés

*Ma passion,  
votre jardin !*

Bénéficiez de  
**50 %**  
réduction  
ou crédit  
d'impôt  
Bénéficiez de

Avant

Après

Vincent GODIN - 330 rue du Gué 51460 COURTISOLS  
☎ 06 75 33 22 72 - ✉ lesjardinsdevincent@yahoo.fr

➤ **Décision modificative**

Afin de pouvoir régler la facture de Fondasol qui a effectué l'étude des sols dans le cadre du projet de création d'une salle polyvalente, il nous faut ouvrir des crédits à l'article 2031 : Crédit à ouvrir : c/2031 + 2400€ Crédit à réduire : c/21568 – 2400€

➤ **Convention balayeuse avec Courtisols**

Le conseil approuve à l'unanimité la convention de prêt de la balayeuse avec Courtisols.

➤ **Association foncière**

Après concertation en vue du renouvellement du bureau de l'association foncière, les soussignés ont élaboré localement des propositions communes.

Conformément à l'article 10 des statuts, le nombre des membres du bureau susceptibles d'assurer la meilleure représentation des intérêts en présence est de 12 membres (non compris les membres de droit à savoir maire, le représentant du Directeur Départemental des Territoires (DDT), ainsi que le ou les maires des communes sur lesquelles ont été réalisés des extensions du remembrement).

Les propriétaires figurant sur la première moitié de la liste sont proposés à la désignation de la chambre d'agriculture, à savoir : HENRY Jean-Philippe, ARNOULD François, LALLEMENT Thierry, JANIN Alain, JOLY Romain, JOPPE Jean-Michel

Les propriétaires figurant sur la deuxième moitié de la liste sont proposés à la désignation du conseil municipal, à savoir : LORIN Pascal, JOPPE Didier, GOBILLARD Olivier, VERKINDEREN Eric, MACQUART Frédéric, PERARDEL Jean-Paul

➤ **Voirie ralentissement**

Mise en place d'une nouvelle double chicane situé vers le 19 rue haute.

Une prochaine réunion voirie sera organisée pour valider les ralentissements de la rue haute et faire le comptage futur du rond-point vers la route de Poix

Damien Arrouart (maitre d'œuvre) va établir des esquisses pour la rue Octave Lallement et voir pour les chicanes rue haute pour pouvoir faire les demandes de subvention.

➤ **Repas des anciens**

Le repas est annulé. Mais il est remplacé par une distribution de paniers garnis pour tous les habitants de 60 ans et plus. La distribution commencera samedi 19 décembre/

➤ **Cérémonie des vœux**

La cérémonie des vœux est annulée. Plus de précisions sur les projets à venir seront notés dans le bulletin municipal.

➤ **Questions diverses**

Problème avec le chauffeur du bus des collègues : envoi d'un courrier à la STDM. Réponse attendue

**LG TAXI DE LA VESLE**  
Transport de Malades assis  
Gares & Aéroports  
Transport toutes distances

**07 87 43 62 62**  
lg-taxidelavesle@bbox.fr  
**Laurent à votre service**  
véhicule de 1 à 7 personnes  
Commune de rattachement  
**SOMME -VESLE**

**TAXI**

# Vous avez entre 16 et 25 ans ?

## Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours serait refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois (*)	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½ (*)	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> , afin de faciliter votre convocation.
A 17 ans (*)	Vous êtes convoqué à la Journée défense et citoyenneté.
Entre 17 et 25 ans	Présentez le certificat de participation à la JDC lors de votre inscription aux examens (CAP, BEP, baccalauréat), concours (grandes écoles, fonction publique) et permis de conduire.

(\*) Si vous n'avez pas respecté ce calendrier, vous pouvez effectuer ces démarches jusqu'à votre 25<sup>ème</sup> anniversaire.

### QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

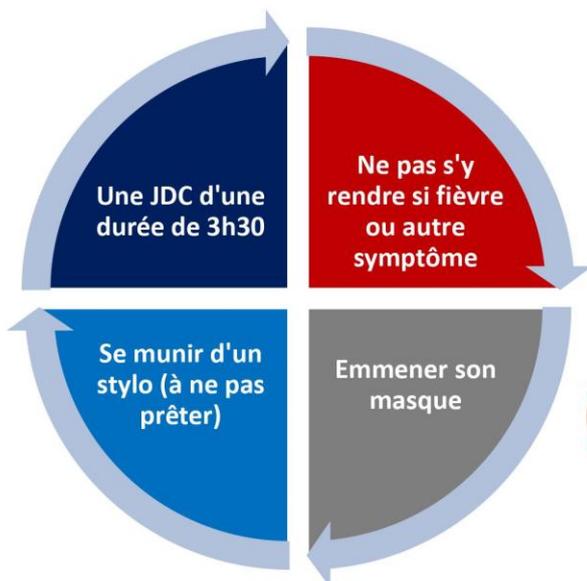
L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale

### QUELLES MODALITES SONT MISES EN PLACE PENDANT LA CRISE SANITAIRE ?



*L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !*



#### Pourquoi créer votre compte sur [majdc.fr](http://majdc.fr) ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.

## ANIMATION DU COMITE DES FETES ET DE LA MAIRIE

### 14 décembre 2019 : Noël

Un atelier de fabrication de bonhomme de neige en rondin de bois a été proposé aux enfants de Somme-Vesle. Chacun a pu repartir avec son petit bonhomme !



Le tant attendu Père Noël est arrivé pour le plus grand bonheur des enfants avec un livre et un chocolat !



### 25 janvier 2020 : Repas des aînés

Une quarantaine d'invités ont pu se retrouver autour du repas offert comme tous les ans par la commune. Discussions, souvenirs, rires ont animé la journée.

### 19 & 20 septembre 2020 : Fête patronale

C'est avec un immense soulagement que la traditionnelle fête patronale a pu se dérouler. Les conditions sanitaires étant respectées, petits et grands ont pu profiter pleinement des attractions, du food truck et de la buvette tenue par le comité des fêtes. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux en 2021 dans de meilleures conditions.





### **11 novembre 2020 : Cérémonie**

C'est dans un contexte particulier et en respectant les gestes barrières que la Cérémonie du 11 novembre s'est tenue en comité restreint au Monument aux Morts de Somme-Vesle en présence du Maire, de ses trois adjoints et des sapeurs-pompiers.

Après lecture du message de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants par Monsieur le Maire, Freddy Mellet, le 3eme adjoint, Julien Clowez, a continué la lecture de la liste des "Morts pour la France" de l'année écoulée. S'en est suivi d'un dépôt de gerbe au nom de la Commune de Somme-Vesle et du Souvenir Français.



## 12 décembre 2020 : Noël

Cette année, la Commune de Somme-Vesle s'est adaptée au contexte sanitaire en vigueur. Les traditionnelles activités dans la salle communale suivi du goûter de Noël n'ont pas pu se dérouler. De nouvelles idées ont été apportées. Une vingtaine de sapins a été disposée dans toute la commune attendant les décorations des habitants. Nous tenions à vous féliciter d'avoir participé au rayonnement de notre commune. Tous les sapins ont été décorés !

Les enfants ont eu la joie de voir le Père Noël frapper à leur porte. Hésitation, émerveillement, enthousiasme, les enfants ont eu l'air d'apprécier sa venue !



## 19 décembre 2020 : distribution de paniers garnis aux aînés de Somme-Vesle

Que de changement cette année ! Le traditionnel repas des anciens ne pouvant se tenir en janvier 2021, l'équipe du conseil municipal a proposé de changer la formule : ce sont des paniers garnis (confectionnés par le Lycée de Somme-Vesle) qui ont été offerts à chaque Sommeveslier et Sommesveslière de 60 ans et plus. Certes cela ne remplace pas la bonne ambiance du repas dans la salle communale mais nous espérons que vous avez apprécié l'idée.



Maçonnerie



Carrelage



Rénovation



**Nicolas  
COSSENET**

- 🔧 Rénovation
- 🔧 Carrelage, faiences
- 🔧 Pavage
- 🔧 Cloisons sèches
- 🔧 Isolation
- 🔧 Aménagements de combles
- 🔧 Aménagements extérieurs
- 🔧 ...

Devis gratuit

COSSENET Nicolas  
5 rue Clément Ader  
51460 COURTISOLS

06 74 14 53 23  
03 26 67 03 47



## Aménagement du territoire

Voici quelques aménagements qui ont été réalisés cette année :



Devant la mairie :  
aménagement d'une  
poubelle et d'un  
cendrier et  
remplacement du  
défibrillateur. Derrière  
la mairie : installation  
d'un cendrier.

Square de jeux :  
remplacement du  
panier de basket et  
pose d'une table de  
ping-pong



Avez-vous remarqué ?

Les vendredis, samedis et dimanches, l'éclairage public s'éteint à minuit au lieu de 23h en semaine

Le saviez-vous ?

La fibre est arrivée à Somme-Vesle. Vous pouvez d'ores et déjà contacter votre fournisseur internet pour effectuer le changement

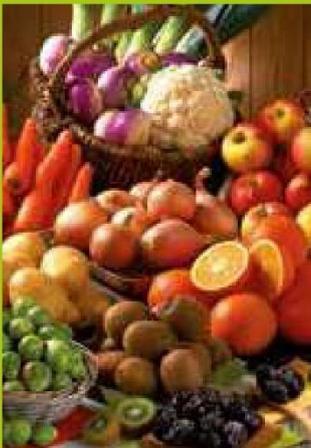


## Remise de bons cadeaux aux futurs 6<sup>èmes</sup>

Comme chaque année, les futurs collégiens ont reçu une carte cadeau d'une valeur de 50€ à valoir dans le rayon scolaire d'un supermarché de Chalons en Champagne. Nous espérons que vous avez pu profiter pleinement de votre bon et que vous passez une bonne année de 6<sup>ème</sup> !



## VOTRE SPÉCIALISTE DES PRODUITS FRAIS



Eis REGIEIX PUBLICITE PAGNY - RCS BAR LE DUC 301 161 170 - SAS AU CAPITAL DE 48 000€ - Prépresse : lenevè.com

### NOS SERVICES



Station Service



Carburant VL et PL 24h/24h



Gaz



Station de gonflage



Aspirateur voiture



Lavage haute pression



Lavage rouleaux

### NOS HORAIRES

Du lundi au vendredi :  
de 9h à 19h15 NON STOP  
Le samedi : 9h à 19h NON STOP  
Le dimanche : 9h30 à 12h

# Intermarché contact COURTISOLS

ZI Les Ouches de Cheppe - 2, rue Denis Papin - Tél. 03 26 66 64 54

## 2020 au Musée rural et artisanal de la Bertauge

En début d'année, les bénévoles de l'association prévoient comme à l'accoutumée de nombreuses sorties, qui au-delà des visites au musée nous permettent d'aller à la rencontre de futurs visiteurs. Or les obligations sanitaires nous ont obligés à revoir notre fonctionnement, et seulement début juillet, nous avons ouvert au public.

Cependant, les bénévoles, toujours actifs, ont amélioré et complété la présentation du Musée comme la forge, un atelier mécanique ancien, la maison champenoise...etc.



De nombreux outils et matériels stockés dans des fermes alentours vont devoir être rapatriés sur le site. Le Conseil départemental conscient du problème entreprend la construction d'un hangar, ce qui va nous permettre de trouver une place à l'abri aux outils et matériels anciens révisés par nos soins.

Pour compléter la présentation sur le site, et l'action du département, nous nous sommes engagés, sur nos fonds propres, à financer la partie terrassement, béton et aménagement intérieur et extérieur avec le soutien de la Fondation du Crédit Agricole.

Bien évidemment, malgré de longs mois de travaux à réaliser, en parallèle, nous continuons la rénovation de nos tracteurs anciens et outils en cours.

L'assemblée générale de fin mars n'a pu se dérouler à la date prévue et nous avons dû la reporter plusieurs fois jusqu'au 26 septembre.

Nous envisageons de marquer d'un temps fort les 45 ans de l'association, par un défilé de 45 tracteurs sur 45 km début juin 2021 et nous commençons à réfléchir à l'organisation éventuelle d'une fête des moissons en 2022 ou 2023.

Mais tout ceci ne peut se concevoir qu'avec une mobilisation très forte d'un village d'accueil et de bénévoles actifs locaux.

N'hésitez pas à venir et nous rejoindre ! Site internet [www.musee-rural.com](http://www.musee-rural.com)

Mail // [musee.labertauge@gmail.com](mailto:musee.labertauge@gmail.com)





MUSÉE RURAL ET ARTISANAL  
**LA BERTAUGE**



**RÉTRO . 2019**

**ÉVOLUTION DES TRANSPORTS**



**FÊTE DE L'AGRICULTURE**



**FÊTE D'AUTOMNE**



**LES TRAVAUX DE STOCKAGE**

## Terrain d'aviation à Somme-Vesle 1915 1916.

Les habitants de Somme Vesle ainsi que ceux de Saint Julien seront étonnés d'apprendre que en bordure de la route qu'ils empruntent régulièrement pour aller de l'une à l'autre bourgade, sur les champs côté sud, en 1915 1916 avait été installé un important terrain d'aviation destiné à y recevoir et y abriter plusieurs escadrilles de combat. Dans ce moment de notre histoire, les choses ne traînaient pas. Le dix août, le maire de l'époque, fut informé que les propriétaires des champs de ce lieu devaient les transmettre dans les plus brefs délais à l'autorité militaire et faire en sorte que les récoltes soient réalisées dans un temps très court, avec l'aide de territoriaux si besoin était. Heureusement on était au mois d'août, la moisson de blé et de seigle avait déjà eu lieu et les quelques pâtures et luzernes souffrant d'ailleurs de sécheresse furent livrées à outrance au berger communal et à ses moutons.

Dès le quinze août d'impressionnants engins, rouleaux compresseurs, tracteurs à chenilles et une armée de territoriaux transformèrent en trois ou quatre jours cet endroit en un aéroport.

Une vingtaine d'immenses tentes de toile -abri-avion s'alignaient en arrière de la piste de décollage séparées en leur milieu par trois hangars en tôles semi cylindriques destinés à abriter bureaux, cuisines, ateliers de réparation,



réfectoires, etc. Les dix tentes du côté de Somme -Vesle étaient destinées à l'escadrille 23 SPA 23 alors que celles du côté de Courtisols abriteraient les Caudron G4 de l'escadrille C 61 venant de Lyon Bron.

Le terrain d'aviation prit le nom de Terrain de Somme-Vesle car il se situait sur le territoire de cette commune alors qu'il aurait pu aussi bien se nommer de Courtisols à cause de sa proximité avec Saint Julien où d'ailleurs les officiers de l'escadrille G 61 furent logés alors que ceux de la 23 SPA23 logèrent à Somme-Vesle.

Une précision à propos du logement des Officiers au cours de la Guerre de Quatorze. Après la bataille de la Marne et la stabilisation du Front avec ces deux lignes de tranchées qui ne furent guère modifiées pendant les quatre années du conflit, les villages situés dans le proche-arrière, une bande de trente à quarante kilomètres étaient en permanence remplis de militaires venus au repos, en alternance, depuis les tranchées. Tout au début, une enquête avait été réalisée afin de répertorier dans chaque habitation celles qui pouvaient offrir une ou plusieurs chambres à donner à un ou plusieurs officiers. C'est ainsi que se succédèrent dans certaines maisons, pendant la durée du conflit, des dizaines d'officiers. On avait bien sûr catalogué ces chambres et les plus confortables revenaient aux officiers de haut rang.

Ainsi le 21 août 1915, alors que la veille étaient arrivés les services techniques dans plusieurs camions et automobiles, les Moranes Saulnier apparurent dans le ciel, guettés depuis la route par de nombreux habitants et surtout par les enfants. L'instituteur M Petiot qui se trouvait là lui aussi leur annonça fièrement que c'était l'escadrille de Roland Garros celui qui le premier avait traversé la Méditerranée. Exploit réalisé en septembre 1913, 800 kilomètres de Saint Raphaël à Bizerte. Une sacrée performance ! Ajouta-t-il.

C'est également lui qui a inventé un système qui permet d'installer une mitrailleuse sur le devant du cockpit pour pouvoir tirer au travers de l'hélice.

-Monsieur ? On va le voir, alors Roland Garros !

-Hélas ! Non ! Le 18 avril, la presse l'a abondamment commenté. Il a été atteint par un obus anti aérien et il a dû atterrir dans les lignes allemandes. Il a été fait prisonnier.

-Les Allemands ne l'ont pas fusillé ?

-Ah Mais non ! Ils n'avaient pas le droit. Les Lois de la Guerre l'interdisent formellement.

L'instituteur ne pouvait deviner que le commandant de l'escadrille qui allait atterrir le Capitaine Schulmberger et son observateur le Capitaine Montézuma tomberont sur des fantassins allemands ignorant ces mêmes lois, quelques mois plus tard.

Un après l'autre, conscients de l'admiration de la foule qui les attendait, les appareils se posèrent, en observant chaque fois quelques minutes de vol permettant à l'avion le précédant de se dégager de la piste.

Le soir, vers sept heures, André le fils de Louis Largentier le boulanger dont la maison se trouvait juste en face de la Mairie Ecole voit un véhicule militaire s'arrêter devant chez lui. Firmin le sergent territorial chargé de distribuer les logements en descend et voyant Louis le boulanger qui venait aux nouvelles.

-Monsieur Largentier, je suis content de vous voir, pour la chambre. Elle est bien libre ? Vous allez avoir un nouveau locataire, c'est le capitaine Schlumberger, le Commandant de l'Escadrille C 23 qui vient d'atterrir. A loger avec son ordonnance bien sûr, comme d'habitude.

-Oui ! Pour les ordonnances, mon fils Henri leur a fait une chambre dans la grange, avec des planches fournies par le Génie. Ils en ont été tous enchantés. On est là comme de pachas, qu'ils m'ont dit, alors qu'à la même heure on pourrait se trouver à dormir dans un trou, au fond des tranchées à vingt kilomètres d'ici.

Le capitaine se présenta, puis dit quelques mots au jeune André qui en fut tout émoussillé. Découvrant la grande table dans la salle à manger il interrogea Louise, la mère, sur l'usage qu'on faisait de cette pièce contiguë à sa chambre. Devant la réponse négative de la maîtresse de maison, il demanda s'il pouvait utiliser cette immense table pour y déplier des cartes d'état-major et éventuellement recevoir des subordonnés dans des sortes de petits conseils de guerre, ajouta-t-il en riant. Toutefois si cela ne vous dérange pas.

Oh ! Mais bien sûr ! Ça ne nous dérangera pas du tout. Disposez de toute cette pièce qui ne nous sert pratiquement jamais.

C'est ainsi qu'André et son frère Henri âgé de 18 ans découvrirent malgré eux que cette escadrille avec ses pilotes, ses observateurs, ses mitrailleurs chevronnés, tels Bobba, Pulpe, Chenevay, Colombe, Chamat, Lacrouze, Senard qui inscriront des pages de gloire sur l'album de l'Aviation 14 18, que ses aviateurs en plus de faire les habituelles missions d'observation, de chasse, de bombardement remplirent aussi des Missions très Spéciales qu'ils accomplirent avec une audace et un courage extraordinaires .

Pour cela il convient de parler d'une autre catégorie de personnels que furent les Douaniers des Ardennes exerçant avant le conflit à la Direction des Douanes de Charleville. Dès la Déclaration de Guerre, ils sont en toute première ligne. Du 28 juillet au 4 août ils sont dispersés dans 31 postes du 5ème bataillon des Douanes. Les premiers à subir l'invasion, ils luttent vaillamment, connaissant parfaitement le terrain. Ils se replient à Reims, à Epernay. Ces hommes étaient tous valeureux et endurants et dès que le Front se stabilise le Commandement a l'idée de les utiliser (ceux qui sont volontaires et la plupart le furent) pour aller de l'autre côté des lignes ennemies, dans les Ardennes pour y faire soit du sabotage de voies ferrées, soit de la recherche de renseignement à communiquer, avec des pigeons voyageurs, au Grand Quartier Général de la Sixième Armée.

Mais comment franchir ces lignes de tranchées réputées infranchissables ?

C'est très simple ! Avec l'aide d'un avion, le douanier prenant la place arrière, celle dévolue habituellement à l'observateur ou au mitrailleur.

Le schéma est tracé, l'avion passe au-dessus des lignes, le plus haut possible, survole un temps la zone occupée par les Allemands, arrive au-dessus de la prairie choisie au préalable à proximité d'une zone boisée. Atterrit, coupe le moteur. Le douanier que l'on appelle le missionnaire descend rapidement avec tout son fourniment. Il fait pivoter

l'avion dans le sens choisi pour le décollage, ensuite lance le moteur en faisant tourner l'hélice. L'avion décolle à toute vitesse car peut-être des patrouilles vont surgir et le retour deviendra hypothétique, les Allemands n'hésiteront pas à mitrailler. Le missionnaire quant à lui doit s'éloigner le plus rapidement possible du lieu de l'atterrissage et attendre la nuit, puis remplir la mission qu'on lui a confiée.

Un exercice extrêmement dangereux aussi bien pour l'aviateur que pour le douanier, qu'on ne peut confier qu'à des hommes chevronnés. Les hommes de la C 23 étaient de ceux-là.

Les missionnaires ont subi un entraînement exigeant. Ils ont désormais une nouvelle identité car s'ils sont pris, connaissant leur identité réelle on risque de faire des représailles sur les membres de leur famille souvent en zone occupée. Ils ont appris à soigner et à baguer des pigeons, ils en prendront six dans un panier spécial. Il faut qu'ils sachent s'orienter et trouver les lieux sur la carte afin de donner des renseignements exacts. Au cours de vols d'entraînements ils ont pris souvent place à l'arrière de l'avion pour se familiariser avec le vol et aussi découvrir l'espace et le sol vu du ciel.

Le jour du départ, alors qu'on a choisi avec soin le lieu d'atterrissage, après des vols de repérage, le missionnaire qui a eu le choix, soit de se mettre en uniforme, ainsi il ne sera pas fusillé s'il est pris, soit de se mettre en civil, ce qui lui permettra de se fondre dans la population immédiatement, mais il risque de passer pour un espion et d'être fusillé. Dans la poche de sa veste de cuir qui fait aussi bien militaire que civil, il a mis une lampe électrique, un couteau, une boussole, une pince, un revolver et de l'argent allemand. Ses six pigeons qu'il lâchera deux par deux avec les informations qu'il a recueillies ou le résultat de ses sabotages. Dans ce cas il a pris aussi mélinite, cordons, détonateurs, tout cela dans une boîte métallique. Un sac avec des provisions pour lui chocolat, pâté, biscuits et des

graines pour ses pigeons. Les deux derniers pigeons il les lâchera pour indiquer l'endroit et l'heure ou un avion pourra venir le chercher. Parfois le missionnaire, négligeant cette solution aléatoire, préférera traverser la Belgique pour atteindre la frontière hollandaise d'où il rejoindra un consulat proche



Le danger le plus réel c'est de trouver sur une prairie que l'on a minutieusement choisie, absente des piquets de fer et du gros fil de fer tendu, car après avoir constaté ces atterrissages intempestifs, les Allemands truffèrent une grande partie des prés et des champs, en arrière des lignes, de ces chausse-trappes impitoyables pour les délicats trains d'atterrissages. Donc ce soir-là du 24 septembre,

Henri et André se trouvaient dans leur chambre au premier étage à laquelle on ne pouvait accéder qu'en passant dans la salle à manger. Ils s'apprêtaient à redescendre pour le repas du soir, lorsque surgirent dans cette même pièce les Capitaines Schlumberger et son observateur Montézuma, deux pilotes que les deux frères avaient appris à connaître, Pulpe et Bobba ainsi que deux militaires qui n'étaient pas de l'Armée de l'Air.

La porte légèrement entrouverte sur le palier allait permettre aux deux jeunes gens d'entendre toute la conversation qui va se dérouler dans la pièce. C'est le Capitaine Schlumberger qui prend la parole et qui fait ce que l'on appellera plus tard le briefing de l'opération du lendemain.

-Je vous ai réunis ici, tous les quatre car nous serons plus tranquilles que là-bas sur la Base, dans mon bureau et j'ai là sur cette grande table la carte des lieux qui nous intéressent. Donc tout d'abord mes deux chers pilotes Pulpe et Bobba. J'avoue, mes chers Missionnaires, Monsieur Péchoix qui serait conduit par Pulpe et vous Monsieur X, si je lis la circulaire ultra secrète que j'ai là sous les yeux, vous ne désirez pas que votre patronyme apparaisse, vous aurez pour pilote le valeureux Bobba qui a de nombreux exploits à son actif. Vous étiez tous deux douaniers je pense et vous avez subi les éprouvants stages du Commandant Rose et vous connaissez certainement ce que je dois vous dire. Les deux Spad monteront à 3000 mètres et se dirigeront vers les Ardennes, du côté de Semide et Monthois après avoir survolé Suippes. Bobba et Pulpe ont chacun identifié un terrain d'atterrissage au sud-est de Vouziers, en bordure de

la Forêt de La Croix au Bois. Voilà sur la carte les deux endroits choisis. Ils sont assez loin du Front et j'espère que les patrouilles y sont assez rares. Prudence toutefois. Vous pourrez ainsi vous égarer dans les bois. Et vous les pilotes, ne traînez pas pour revenir car vous n'avez qu'une autonomie de trois heures. Ah oui ! J'oubliais, Vous les passagers j'espère que vous savez brancher le réservoir arrière et l'amorcer quand le moteur est relancé. Donc venez voir sur la carte les deux points choisis et les photos aériennes que vos pilotes ont prises.

Rien à ajouter ? Avez-vous des questions ? Non ! Alors je vais clore ce monologue tout en vous offrant une fine que j'ai par là, dans ma chambre. Rodolphe ! C'est mon ordonnance, il doit être dans la cuisine de mes hôtes qui sont charmants. Oui Rodolphe. Sortez les verres et servez-nous. Prenez également un verre pour vous.

C'est ainsi que André apprit bien malgré lui ce qu'étaient ces fameuses Missions Spéciales.

L'équipage Pulpe Edward -avec comme missionnaire Péchoix décolla le premier suivi par Bobba et son passager X. Les deux avions s'envolèrent de concert vers quatre heures de l'après-midi. Ils prirent rapidement de l'altitude car l'offensive de Champagne débutait ce jour-là après trois jours de bombardement continu des tranchées allemandes ce 25 septembre 1915. Cette offensive, en un sens arrangeait les deux équipages la plupart des troupes étaient occupées à conserver leurs tranchées sous l'assaut des fantassins français.

Effectivement chaque pilote put déposer son missionnaire sans problème dans la prairie qui avait été repérée quelques jours avant. Les lignes franchies, les pilotes s'étaient séparés pour atteindre chacun son objectif. Déposer le missionnaire qui va s'enfoncer dans la forêt voisine cela fut mené tambour battant par Pulpe qui décolla aussitôt. Tout s'était bien passé, il retrouverait son vieux camarade Bobba à Somme-Vesle. Hélas ! Son moteur commença à avoir des ratés et il allait incessamment survoler le front. Il ne pouvait atterrir ainsi au milieu de la bataille, il décida de se poser dans une éteule voisine. Le Morane cahota et stoppa net en s'affaissant sur le côté droit, le train d'atterrissage hors d'usage. La poisse !! Il lui fallait mettre le feu à son avion, c'était la règle, ne pas laisser un avion aux mains de l'ennemi. Ce dernier en ferait un trophée montré dans les journaux. Une chance dans son malheur Pulpe put rassembler pas mal de paille qu'il entassa sous son malheureux appareil. « Heureusement qu'ils ont fait la moisson comme des apprentis ! Ils ou elles. Ces pauvres femmes ont laissé la moitié de la récolte sur place !

Pulpe bougonnait ces quelques mots lorsqu'un bruit de moteur bien connu le fit sursauter. Quelle bonne surprise ! C'est Bobba qui sur le chemin de retour avait aperçu un avion au sol et s'approchant il reconnut Pulpe. Il atterrit, lui, sans casser du bois et criant à son ami :

-Mets le feu à ton zinc et cours me rejoindre il ne faut pas traîner, les B.....arrivent avec des chiens. Je les ai vus ! Ils m'ont même ajusté sans dommage !

Quel beau et éphémère feu d'artifice découvrirent les hommes d'une compagnie saxonne qui revenait de la bataille. Mais Bobba et Pulpe étaient hors de portée et purent en grim pant très haut rentrer à Somme Vesle sans problèmes.

Ainsi allait la vie sur cet aérodrome temporaire. Avec des victoires sur des avions allemands qui remplissaient de contentement les navigateurs comme les équipes techniques. Parfois, hélas des avions rentrant miraculeusement



en piteux état des batailles de la Main de Massiges, de Maison de Champagne, de Tahure, comme l'avion du sergent Maurice Colombe percé de toutes parts et le pilote gravement blessé. Mais c'est surtout dans l'autre Escadrille la C,61 qui souffrit le plus pendant sa période Somme-Vesle -Courtisols alors qu'elle était aux ordres du Lieutenant Louis de Prémoré.

Nombreux furent les équipages blessés en combat aérien ou touchés par la D C A mais qui purent ramener leur avion au terrain. Le 12 septembre le Lieutenant de Lamarque, le 26 de ce même mois Pierre Melon, pilote et son mitrailleur

Adrien Maigneux, le 10 octobre René Bret pilote, et le 2 octobre l'escadrille fut endeuillée par la mort du Maréchal de Logis Marcot et de son mitrailleur Alloncle tués tous deux à bord de leur Caudron G4 au cours d'un combat aérien inégal contre 5 Aviatik et 2 Fokker.



Malgré l'accoutumance de ces disparitions, une grande tristesse envahissait la Base quand l'un des avions parti en mission ne rentrait pas, passé les trois heures d'autonomie de l'appareil. Tout le personnel se rassemblait devant les hangars discutant longuement sur l'éventualité d'un possible atterrissage en catastrophe quelque part derrière les lignes de front. Mais bien souvent l'avion touché en plein vol s'était écrasé entraînant pilote et observateur dans la mort.

Ce 22 novembre 1915, il fait froid et le Capitaine Schlumberger a mis un gros pull de laine sous sa veste de cuir car ce froid vif va s'inviter au cours de la mission qu'il doit accomplir avec son ami le capitaine Montézuma comme observateur en arrière du Front. En effet une batterie allemande de canons à longue portée a dû changer de position car les contre batteries françaises n'arrivent plus à lui faire entendre raison. A eux d'essayer d'identifier l'endroit où se cachent ces canons.

Il sort de la maison Largentier et croise le jeune André qui lui rappelle une promesse.

-Bonjour mon Capitaine ! Vous vous rappelez qu'un jour vous me feriez faire le baptême de l'air dans votre nouvel avion le Spad

A1 que j'ai pu admirer au terrain d'aviation. Vous n'avez pas oublié ?

Pas du tout mais ce ne sera pas aujourd'hui car j'ai une importante mission à remplir. Mais je pense à toi. C'est sûr ! Je n'oublie pas mes promesses. Quoique tu sais je n'ai pas trop le droit de prendre un civil même simplement au-dessus du village. Imagine qu'à ce moment-là surgisse une escadrille allemande, elle cherchera à nous abattre. Ça ne fait rien, on le fera ce baptême !

Hélas ! Le destin en décida autrement pour le pauvre André. Ce jour même, il frappa cruellement l'Escadrille MS 23.

L'appareil quitta le terrain vers 2 heures et l'équipage comptait être de retour vers 5 heures au cas où les recherches s'avèreraient plus ardues que prévu. Tout se passa bien à l'aller, aucun tir de DCA, aucun avion ennemi et la batterie allemande fut localisée après seulement quelques passages sur le territoire présumé. On allait rentrer de bonne heure !

Ce fut au retour que tout se compliqua. En un lieu encore éloigné des tranchées le pilote découvrit une batterie anti aérienne les canons dirigés vers le ciel, sans doute à l'exercice. Mais les servants découvrant cet appareil avec la cocarde ne se firent pas prier pour leur tirer dessus et malchance un éclat heurta le plancher de la nacelle. Rien de grave aucun organe essentiel de touché, mais pendant que le capitaine Schlumberger constatait les dégâts il ne vit pas surgir sur sa gauche un Fokker qui profitait du soleil pour s'approcher. Le capitaine Montézuma ouvrit le feu et l'avion ennemi qui avait dû être touché rompit le combat et s'enfuit vers l'est. Ce n'était pas fini pour autant, un nouvel adversaire surgit et celui-là plus coriace se trouvait dans le champ mort. Le pilote du Spad eut beau manœuvrer l'autre le suivait comme son ombre. A un moment dans une courbe le Fokker se décala et lança trois rafales de sa mitrailleuse et il fit mouche. Le moteur s'arrêta, tout était perdu, il fallait faire du vol libre pour essayer d'atterrir derrière les lignes françaises. Heureusement que l'avion allemand n'avait pas insisté. Voyant son adversaire touché il ne se souciait plus du sort de sa victime.

Peu à peu l'avion devenu un planeur perdit de l'altitude. Il s'approchait dangereusement de la cime des arbres. Il fallait se poser sinon c'était la catastrophe. Une prairie s'offrit à leurs yeux.

-Va s'y ! N'hésite pas, lui cria Montézuma. L'atterrissage eut lieu sans casse malgré le sol inégal. Vite ! Pendant cette dizaine de minutes de vol libre l'observateur avait sorti ses notes ses papiers et après les avoir déchirés les avait précipités dans l'air. Schlumberger eut plus de mal à cause de sa grosse veste de cuir il y arriva d'une main, l'autre tenant le palonnier, il morcela ses papiers avec les dents et les lança par-dessus bord.

Les voilà à terre, sains et saufs. Il faut mettre le feu à l'avion. Rien de tel qu'un coup de revolver dans le réservoir. Les détonations seront couvertes par le bruit de la bataille qui a lieu à quelques kilomètres au sud Il faut déguerpir le plus rapidement possible et se cacher . On avisera ensuite. Ils ont tout juste le temps de se retourner qu'une patrouille de Saxons est là à l'autre extrémité du champ. Il faut se rendre et les deux hommes commencent à avancer les bras levés vers la patrouille quand à leur grande surprise les Allemands ouvrent le feu sur ces deux aviateurs désarmés et inoffensifs et les abattent de plusieurs balles.

Les deux corps sont ramenés à proximité, dans le petit village de Aure dans les Ardennes à douze kilomètres de Sommepey. Où ils seront enterrés par les habitants, Montézuma dans l'église et Schlumberger dans un verger.



Ainsi moururent deux héros parmi tant d'autres au cours de cette si meurtrière Guerre de 14.

Un dimanche après-midi de printemps vous pourrez aller découvrir les tombes de ces deux aviateurs. Un habitant de ce petit village de cinquante habitants se fera un plaisir de vous ouvrir la toute petite église et de vous amener ensuite sur la tombe du Capitaine Schlumberger chef de l'Escadrille MS 23. SPA23 du Terrain de Somme-Vesle

Chez les Largentier lorsque l'ordonnance Rodolphe les larmes aux yeux vint ranger la cantine de son chef il trouva tous les membres de la famille eux aussi fort éprouvés par ce drame.

**Par Monsieur André ROUVIER**



Lycée de la Nature et du Vivant

# Somme-Vesle

**DES FORMATIONS DE LA SECONDE AU BTS**

**AGRICULTURE**



**ELEVAGE**



**AGROALIMENTAIRE**



**ECOLOGIE**



**SCIENCES**



**SERVICES**



**Des formations générales,  
technologiques et  
professionnelles**

- Seconde générale et technologique
- BAC général à vocation scientifique
- BAC Technologique STAV
- BAC Professionnel CGEA
- BAC Professionnel CGESCF
- BAC Professionnel SAPAT
- BTS Sciences et Technologies des Aliments
- BTS Agronomie Productions Végétales



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION



**LYCEE PUBLIC D'ENSEIGNEMENT GENERAL, TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL  
AGRICOLE**

**Route départementale 3 | 51460 SOMME-VESLE  
[www.lycee-somme-vesle.fr](http://www.lycee-somme-vesle.fr)**

# LE LYCÉE DE LA NATURE ET DU VIVANT DE SOMME VESLE



## Présentation

Sous tutelle du ministère de l'Agriculture, le Lycée public d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole de Somme Vesle dispense à ses 400 élèves des formations allant de la 2<sup>nd</sup>e au BTS.

De par les effectifs des classes, l'accueil de plus de 85% des élèves et étudiants à l'internat et le suivi personnalisé mis en place, l'établissement a fait de l'accompagnement des élèves sa priorité.

Les taux de réussite aux examens, de poursuite d'études supérieures et d'insertion professionnelle à la sortie du lycée sont la preuve de l'efficacité de cet accompagnement et de l'investissement de l'ensemble de la communauté éducative pour favoriser la réussite des élèves dans leur projet personnel et professionnel.

Aussi soucieux du bien-être des élèves que de leur réussite, l'établissement dispose d'infrastructures de grande qualité et sans cesse améliorées.

Les sorties pédagogiques, culturelles et sportives de même que les animations organisées tout au long de l'année participent également à faire du Lycée de la Nature et du Vivant un établissement où il fait bon vivre. [A vous de juger !](#)

## Comment se rendre au lycée ?



## Plus d'informations et d'actualité :



Site internet :

[www.lycee-somme-vesle.fr](http://www.lycee-somme-vesle.fr)

## POURQUOI UNE NOUVELLE SALLE ?

Notre salle actuelle commence à prendre de l'âge. Les derniers travaux remontent à 1986.

En 2019, une visite du SDIS a relevé plusieurs points sécurité à résoudre avant de pouvoir envisager une réouverture.

La réflexion du coût des travaux ainsi que l'emplacement de la salle communale et son petit parking ont conclu à un projet de création d'une salle neuve et plus excentrée du centre-bourg.



Depuis maintenant plus de deux ans, le projet de réalisation d'une salle polyvalente sur la Commune de Somme-Vesle s'inscrit dans le cadre de la dynamique d'aménagement menée par l'ancien et le nouveau conseil municipal. Elle donnera à ce projet un rayonnement à l'échelle des ambitions de notre Commune et Communauté de Communes. Forte de son identité et résolu tournée vers l'avenir, tout en jouant la carte d'un projet intégré et harmonieusement articulé à son environnement cette salle pourrait accueillir notamment les manifestations de la mairie, du comité des fêtes, des réunions de notre communauté de communes et surtout vos réservations pour vos événements familiaux ou amicaux.

Une salle polyvalente est un outil performant adapté aux attentes des utilisateurs, s'offrant comme lieu d'échange, de communication, de convivialité et de proximité, ouvert à tous et pour chacun.



L'emplacement qui a été choisi pour accueillir la nouvelle salle est au champ de foire, à la place du square de jeux. Celui-ci sera déplacé à côté de la salle.



Requalification de la Rue Octave Lallement :

Une réflexion est engagée afin d'achever l'agencement de la Rue Octave Lallement qui est actuellement en cailloux. Le projet serait de rendre la rue semi-piétonne, à 20km/h et de créer des places de parking devant les habitations.

# PROJET DE SECURISATION DE LA COMMUNE

Depuis plus d'un an, une réflexion est menée afin de sécuriser et de faire ralentir les véhicules dans la Rue Haute. Des écluses et ralentissements provisoires ont été mis en place dernièrement. Un comptage de la vitesse et des véhicules a été fait avant et après les écluses.

Voici les résultats de ce comptage :

## Synthèse comptage sans écluse et avec écluse

### Entrée Sens 1 (SV vers Poix)

	Sans écluse	Avec écluse	% évolution
Vit moy VL jour	43	41	-4.65%
Vit moy VL nuit	46	36	-21.74%
Vit moy PL jour	41	39	-4.88%
Vit moy PL nuit	40	38	-5%
Excès vitesse VL	320	205	-36%
Excès vitesse PL	13	2	-84.62%
Total débit VL	1594	1532	-3.89%
Total débit PL	86	65	-24.42%

Excès vitesse	>50kmh	>50kmh	% évolution
30 à 50kmh	1283 (1216+67)	1272 (1214+58)	-0.86%
50 à 70kmh	322 (309+13)	199 (197+2)	-38.20%
70 à 90kmh		11	-27.27%

### Vers le STOP Sens 1 (SV vers Poix)

	Sans écluse	Avec écluse	% évolution
Vit moy VL jour	43	34	-21.00%
Vit moy VL nuit	46	43	-6.52%
Vit moy PL jour	41	32	-22.00%
Vit moy PL nuit	34	26	-24%
Excès vitesse VL	283	590	108%
Excès vitesse PL	8	277	3362.50%
Total débit VL	1377	824	-40.16%
Total débit PL	63	408	547.62%

Excès vitesse	>50kmh	>30kmh	% évolution
30 à 50kmh	1091 (1040+51)	804 (529+275)	-26.31%
50 à 70kmh	287 (279+8)	62 (60+2)	-78.40%
70 à 90kmh		4	-75%

### Entrée Sens 2 (Poix vers Courti)

	Sans écluse	Avec écluse	% évolution
VL jour	51	47	-7.84%
VL nuit	54	50	-7.41%
PL jour	46	38	-17.39%
PL nuit	40	42	+5%
Excès vitesse VL	859	518	-39.70%
Excès vitesse PL	44	9	-80%
Total débit VL	1498	1369	-8.61%
Total débit PL	124	57	-54.03%

Excès vitesse	>50kmh	>50kmh	% évolution
30 à 50kmh	664 (592+72)	829 (791+38)	24.85%
50 à 70kmh	833 (789+44)	512 (503+9)	-38.54%
70 à 90kmh		15	-78.57%

### Vers le STOP Sens 2 (Poix vers Courti)

	Sans écluse	Avec écluse	% évolution
Vit moy VL jour	46	34	-26.09%
Vit moy VL nuit	44	34	-22.73%
Vit moy PL jour	42	31	-26.19%
Vit moy PL nuit	40	29	-28%
Excès vitesse VL	448	952	113%
Excès vitesse PL	22	32	45.45%
Total débit VL	1276	1360	6.58%
Total débit PL	120	52	-56.67%

Excès vitesse	>50kmh	>30kmh	% évolution
30 à 50kmh	857 (768+89)	904 (874+30)	5.48%
50 à 70kmh	460 (438+22)	79 (77+2)	-82.83%
70 à 90kmh		10	-90%

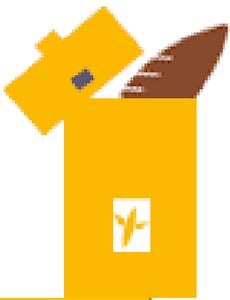
Voici les écluses provisoires mises en place en octobre 2020 :



Les STOP à l'intersection de la Rue Haute et de la Rue du Roulier ont été inversés.

Une chicane à l'entrée de Somme-Vesle côté Courtisols sera installée.





## **PARTENARIAT AVEC BAGUETTE BOX :** **Comment ça marche ?**

Téléphone :  
09 72 10 10 67  
Site internet :  
www.baguette  
-box.com

**Etape 1** : Je m'inscris ! L'inscription est obligatoire. Elle permet à Baguette Box de valider notre zone de livraison. Quelques informations vous seront demandées afin d'organiser au mieux les livraisons.

**Etape 2** : Installation de la box. Baguette Box livre la box. Vous pouvez l'installer vous-même ou vous demandez à Baguette Box de vous l'installer. La box doit être installée de manière à simplifier au mieux l'accès au livreur. La box est la propriété de Baguette Box. L'abonnement de 6.90€ mensuel comprend la mise à disposition de ladite box ainsi que le service de livraison quotidien. En cas d'arrêt de l'abonnement, Baguette Box récupérera la box.

**Etape 3** : Je planifie mes jours de livraison. À tout moment, le planning peut être modifié. Une heure limite pour modifier ma commande du lendemain est toutefois imposée.

J'ai la possibilité de commander soit :

- de façon ponctuelle : je choisis une date de livraison et je sélectionne mon panier
- de façon récurrente : je m'abonne en choisissant le ou les jours de livraison et je sélectionne mon panier

**Etape 4** : Je paie en ligne

Pour payer, deux solutions sont possibles :

- Soit je paie la totalité du montant correspondant aux livraisons planifiées dans mon calendrier
- Soit je crédite ma cagnotte du montant que je souhaite (min 10€)

**Etape 5** : Je me fais livrer !

Je suis livré tous les matins aux environs de 6h30 et le dimanche vers 7h30.

**Aide** ! Si vous avez besoin, nous pouvons vous aider à mettre Baguette Box en place. N'hésitez pas à venir à une permanence de la mairie pour obtenir l'aide que vous désirez

### **Question :**

De quelle boulangerie vient le pain ? La boulangerie de Courtisols (M. Filoche) a répondu favorablement au marché

Combien ça coute ? Un abonnement de 6.90€ mensuel vous sera demandé et correspond à la location de la box et au service de livraison quotidien

Est-ce que je paierai mon pain plus cher qu'à la boulangerie ? Non vous paierez votre pain et vos viennoiseries au même tarif. Seul l'abonnement de 6.90€/mois correspondant à la location de la box et au service de livraison vous sera facturé en sus mais au regard du temps économisé et pour certains du carburant économisé, on peut considérer que ce service vous fera même économiser de l'argent.

Y a-t-il une durée d'engagement ? Non vous pouvez arrêter le service quand bon vous semble. Il vous suffira de le signaler à Baguette Box en appelant au 09 72 10 10 67 pour organiser la restitution de la box.

Combien de baguettes peut contenir la box ? La box peut contenir jusqu'à 9 baguettes accompagnées de 10 viennoiseries.

---

## NUMEROS UTILES

---

➤ **Mairie**

☎ 03 26 66 67 60

✉ [commune.sommevesle@wanadoo.fr](mailto:commune.sommevesle@wanadoo.fr)

Site internet : [www.somme-vesle.fr](http://www.somme-vesle.fr)

Page Facebook : Mairie de Somme-Vesle

Groupe fermé Facebook : Somme-Vesle Village

Secrétaire : Julie Gobillard

Horaires d'ouverture au public : mardi 17h-18h30 jeudi 10h-12h

➤ **Comité des fêtes**

Présidente : Julie Gobillard

✉ [comitedesfetessommevesle@gmail.com](mailto:comitedesfetessommevesle@gmail.com)

➤ **Corps des Pompiers de Courtisols / Somme-Vesle / Poix**

Chef de corps : M. Denis Brémont

☎ 06 07 29 58 00

✉ [bremont.denis@orange.fr](mailto:bremont.denis@orange.fr)

➤ **Interlocuteur Voisins Vigilants**

M. Daniel Henry

☎ 03 26 66 94 09 ou 06 08 15 30 67

➤ **Bibliothèque**

Responsable : Mme Florence Pérardel

Horaire : tous les premiers mardis du mois de 17h à 18h30

Lieu : dans la mairie

➤ **Musée de la Bertauge**

Président : M. Pascal Delacour

Site internet : [www.musee-rural.com](http://www.musee-rural.com)

✉ [musee.labertauge@gmail.com](mailto:musee.labertauge@gmail.com)

➤ **Société de chasse**

Président : M. Philippe Delaunay

☎ 06 73 06 31 70

✉ [philippe.delaunay0704@orange.fr](mailto:philippe.delaunay0704@orange.fr)

➤ **Société de pêche « la Truite » Somme-Vesle / Courtisols**

Président : M. Jean-Luc Guyot

☎ 06 88 96 62 88

✉ [guyotjean-luc@orange.fr](mailto:guyotjean-luc@orange.fr)

➤ **Eglise**

Pour obtenir les clefs de l'église ou faire sonner les cloches, s'adresser à M. Thierry Lallement au 06 30 07 50 82

➤ **Paroisse des Sources de la Vesle**

Adresse : 9 rue du souvenir français

☎ 03 26 69 14 03

✉ [paroisse.saintemarie@chalons.catholique.fr](mailto:paroisse.saintemarie@chalons.catholique.fr)

## INFORMATIONS UTILES

### ➤ Tarif de la salle communale et de la salle de réunion de la mairie

#### SALLE COMMUNALE

Week-end hiver (du 01/10 au 30/04) : 125€ + 25€ (chauffage/électricité)

Week-end été (du 01/05 au 30/09) : 125€ + 10€ (électricité)

Semaine hiver (une journée) : 50€ + 25€ (chauffage /électricité)

Semaine été (une journée) : 50€ + 10€ (électricité)

Jour férié hiver (du 01/10 au 30/04) : 125€ + 25€ (chauffage/électricité)

Jour férié été (du 01/05 au 30/09) : 125€ + 10€ (électricité)

Supplément ordures ménagères : 3€ pour deux bacs d'ordures ménagères

Casse vaisselle : suivant tableau inventaire

Gratuité de la salle communale lors du décès d'un habitant suite à la cérémonie du dernier adieu.

#### SALLE DE REUNION MAIRIE

Journée complète : 50€

½ Journée : 25€

Réservation auprès de la mairie : 03 26 66 67 60

### ➤ Transports scolaires

	MATERNELLE / PRIMAIRE :  LA FONTAINE - SAINTE MARIE	COLLEGE		LYCEE	
	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Mercredi	Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	Mercredi
Lycée agricole	Aller: 8h15 Retour :17h35				
Place de la Mairie	Aller : 8h37 Retour :17h13	Aller : 7h07 Retour :17h48	Aller : 7h07 Retour :12h48	Aller : 7h02 Retour :18h55	Aller :7h02 Retour :13h02

Une ligne de bus quotidienne entre Sainte-Menehould et Chalons en Champagne s'arrête sur notre commune. Les horaires sont affichés sur l'arrêt de bus à proximité de la salle communale et sont également disponibles sur le site internet de la commune.

## Ordures ménagères

**Jeudi (semaine impaire) :** sacs jaunes  
**Vendredi :** bacs noirs

Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir.

Le SYMSEM est responsable du ramassage des déchets ainsi que de la facturation de la redevance incitative pour la collecte et le traitement des déchets.

Voici ci-contre la grille tarifaire pour 2021

Coordonnées du SYMSEM :

4 grande rue 51240 Dampierre sur Moivre

☎ 03 26 70 19 28

✉ [contact@symsem.fr](mailto:contact@symsem.fr)

Site internet : [www.symsem.fr](http://www.symsem.fr)

Particuliers					
Nombre de personnes dans le foyer	Volume du bac	Part fixe 18 levées incluses 18 passages en déchèteries	Prix de la levée supplémentaire de la 19 <sup>e</sup> à la 26 <sup>e</sup>	Prix levée suppl. à partir de la 27 <sup>e</sup>	Prix passage supplémentaire en déchèterie à partir du 19 <sup>e</sup> passage
1	120 litres	100.00 €	1.20 €	3.00 €	4.00 €
2	120 litres	150.00 €	1.20 €	3.00 €	
3 à 4	180 litres	210.00 €	1.80 €	5.00 €	
5 et plus	240 litres	270.00 €	2.40 €	7.00 €	
collectif	660 litres	500.00 €	6.60 €	15.00 €	

Résidence secondaire				
Volume du bac	Part fixe 18 levées incluses 18 passages en déchèteries	Prix de la levée supplémentaire de la 19 <sup>e</sup> à la 26 <sup>e</sup>	Prix levée suppl. à partir de la 27 <sup>e</sup>	Prix passage supplémentaire en déchèterie à partir du 19 <sup>e</sup> passage
120 litres	150.00 €	1.20 €	3.00 €	4.00 €
180 litres	210.00 €	1.80 €	5.00 €	
240 litres	270.00 €	2.40 €	7.00 €	

Professionnel			
Volume du bac	Part fixe 18 levées incluses/bac		Prix levée suppl. à partir de la 19 <sup>e</sup>
	Abonnement annuel	Prix du bac	
120 litres	50.00 €	80.00 €	3.00 €
180 litres		140.00 €	5.00 €
240 litres		200.00 €	7.00 €
660 litres		430.00 €	15.00 €

Collectivité				
Volume du bac	Part fixe 18 levées incluses/bac 18 passages en déchèterie		Prix levée suppl. à partir de la 19 <sup>e</sup>	Prix passage supplémentaire en déchèterie à partir du 19 <sup>e</sup> passage
	Abonnement annuel	Prix du bac		
120 litres	70.00 €	80.00 €	3.00 €	4.00 €
180 litres		140.00 €	5.00 €	
240 litres		200.00 €	7.00 €	
660 litres		430.00 €	15.00 €	

### Déchetterie de Courtisols :

Vous devez vous munir de votre carte d'accès pour utiliser les services de la déchetterie. Si vous ne l'avez pas, contactez le Symsem.

Mardi : 14h-18h

Jeudi : 9h-12h / 14h-18h

Samedi : 14h-18h

### Benne à verres :

Une benne à verres est disponible à proximité de l'église. Elle est vidée une fois par mois. Si celle-ci est pleine, merci de ne pas déposer les verres au sol. Cela peut être dangereux pour les enfants ou les véhicules.

### Déchet canin :

Des sacs spéciaux pour le ramassage des déchets canins sont disponibles **gratuitement** en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher et à les utiliser.

**2020**

C'est lorsque notre monde  
Se trouve au bord du gouffre  
Que se nourrit la fronde  
Dès que le peuple souffre.  
Il est, dans notre histoire,  
Tant d'exemples identiques  
Nourris de désespoir  
Et de rêves empiriques.

Nous y sommes à nouveau :  
La société qui sombre ;  
Les instincts médiévaux,  
Virus, attentats, ombre.  
Notre vie si paisible  
Que nous n'apprécions pas  
Est devenue pénible  
Car hors de tout compas.

L'avenir dans tout « ça » ?  
Le présent est écrit ;  
Quand le passé toussa,  
« Ça » n'était pas prédit.  
Mais c'est l'humanité  
Qui renaît de ce pas :  
Ce sera l'unité,  
La joie, l'amour... ou pas.

*Tout dépend de nous !*

Jean-Louis PIERRE